



आ नेपालक एक गाउँविकास समिति को जर्नाल

BULLETIN N° 28 (JANVIER 2011)

Chers ami(e)s,

En ce début d'année 2011, les membres du bureau vous adressent, adhérents et donateurs, leurs meilleurs vœux. Nous souhaitons que vous restiez fidèle à notre association qui, grâce à vos contributions, poursuivra son investissement de développement envers nos amis du village de RAPCHA.

1/ NOUVELLES DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

PROJETS GENERAUX

La construction du pont a mobilisé les énergies pendant plusieurs années.

Outre le paiement du salaire des enseignants, cette importante réalisation a été notre objectif principal. Grâce à vous, nous l'avons atteint ; il s'agit maintenant de s'investir sur d'autres projets.

En réponse à nos questionnements sur ce qui pourrait être entrepris, les responsables du FEILS (association népalaise locale, constituée pour être l'interlocutrice de la nôtre) nous ont exprimé le souhait d'une aide à la construction et au fonctionnement d'un dispensaire qui serait une annexe de l'hôpital de Phaplu.

Le personnel en serait composé d'un(e) infirmier(e), d'un (e) adjoint(e) et d'un homme d'entretien. A ce jour, le coût estimé de l'opération portant sur plusieurs années (construction, aménagement,

recrutement et formation des personnels) est de 25 000 €.

Son financement nécessitera une articulation entre les ressources de notre association, une participation des villageois (pour la construction, comme cela a été fait antérieurement pour les locaux scolaires) et éventuellement une aide de l'état.

Vous comprendrez que nous en sommes à l'état de projet, et que plusieurs points ne sont pas résolus : aide à long terme ou dégressive, montant du financement par notre association, vocation précise du dispensaire, achat des matériels et fournitures, autorisations administratives, recrutement, formation, salaire des personnels...

Il conviendra également de s'assurer qu'il n'y aura pas de concurrence sur un tel projet, de la part d'autres intervenants, afin d'éviter un « doublon ».

Autant d'étapes à respecter en correspondance avec nos amis népalais, avant d'entreprendre la réalisation. Nous devrions avoir plus d'éclaircissements, pour alimenter le débat, lors de notre prochaine assemblée générale : à suivre donc...

Ce projet ne remet pas en cause le versement des salaires d'enseignants que nous continuerons à honorer.

AUTRES PROJETS

Les revenus de l'association proviennent de 3 sources :

- les cotisations des adhérents, 64 adultes et 2 mineurs, à ce jour, en ayant payé le montant ;
- la générosité des donateurs, membres ou non de l'association
- les initiatives décentralisées.

Ces sources assurent le financement de nos réalisations, il importe donc de les maintenir...mieux encore de les développer : faire en sorte qu'adhérents et donateurs soient plus nombreux ; ce doit être un objectif permanent partagé par tous les membres de l'association.

A ce propos, les initiatives décentralisées sont d'excellents moyens pour récolter des fonds, mais aussi pour faire connaître notre existence et nos projets.

Dans ce cadre, des opérations sont réalisées régulièrement depuis plusieurs années, en différents lieux.

Parmi elles : interventions dans des établissements scolaires, conférences, ventes diverses : vin, objets népalais, participation aux marchés de Noël, aux brocantes ; expositions/ventes dans des stations thermales, dans des comités d'entreprises, contacts avec des associations sensibles au développement du Népal, réalisations et expositions de films ou photomontages, recherche de sponsoring, recherche de participants au « trek solidaire » proposé par l'association...et bien d'autres activités que leurs animateurs continueront à organiser.

Il doit être possible, voire nécessaire, d'élargir le nombre de ces interventions dans d'autres régions que celles où elles ont eu lieu jusqu'à présent : Bourgogne, Cévennes, Auvergne, Lyonnais, Côte d'Azur, Pyrénées, région parisienne. Que celles et ceux qui souhaiteraient « se lancer » se fassent connaître, afin de bénéficier des conseils et aides de membres de l'association ayant une expérience en la matière. Le site internet peut, à ce

propos être un moyen utile de communication (voir ci-après).

2/NOUVELLES COMPLEMENTAIRES

SITE INTERNET

Comme il vous l'a été annoncé ultérieurement (cf compte rendu de l'AG de mai 2010), il existe ! Vous y trouverez des informations administratives et historiques, assurant la visibilité de l'association. Il permet à ses membres un accès privé de consultation. Vous pouvez donc le consulter à tous moments en allant sur : Amitierapchanepal.fr.

Il est prévu d'y inclure les coordonnées des adhérents, à condition évidemment qu'ils en soient d'accord. **Aussi nous demandons à celles et ceux qui ne le seraient pas de le faire savoir avant le 1^{er} avril prochain, en contactant Jean-Marie VILAIN, secrétaire de l'association.**

Un code d'accès au fichier sera établi, garantissant ainsi la confidentialité.

ASSEMBLEE GENERALE

La prochaine assemblée générale a été fixée aux **30 avril et 1^{er} mai 2011** ; elle se tiendra dans un gîte situé à **MURS dans le Vaucluse**. A ce propos, une lettre d'information vous parviendra en mars prochain, comportant les dispositions pratiques, ainsi que l'ordre du jour de la rencontre.

COTISATION

Enfin un rappel aux adhérents qui n'ont pas acquitté leur cotisation pour 2010/2011 : qu'ils le fassent dans les meilleurs délais, merci d'avance (bulletin ci-joint).

Encore une fois, bonne et heureuse année à toutes et tous !

JEAN CLAUDE PICHENOT,
Président, avec les membres du bureau.

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2010-2011
--

Bulletin à renvoyer à la trésorière : Gisèle BONNET , La Roche, 63490 BROUSSE
NOM Prénom

Adresse

Etabli le à
Signature

Adresse mail :

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	15 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif	45 €		l'association :
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre (**1^{er} mai 2010 – 30 avril 2011**) ; sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION :

PRESIDENT : Jean-Claude **PICHENOT** , 3, rue A. de Musset ; 92240 MALAKOFF
Tél ; 01 46 55 04 62 ; pichenot@ces.fr

VICE PRESIDENT : Marc **LUBIN**, 1 rue de la Grotte, 31210 HUOS ; Tél. : 05 61 95 68 01 ;
marc.lubin@free.fr

VICE PRESIDENT (chargé des relations extérieures) : Marc **BECHET**, 23 av. de Mortières,
71640 GIVRY ; Tél. : 03 85 44 51 33 ; marc.bechet@wanadoo.fr

SECRETAIRE : Jean-Marie **VILAIN**, Les terrasses du Peyrou, Bt 5, 781 av. de M. Teste,
34070 MONTPELLIER ; tél. : 04 67 10 85 30 ; jmvilain1@dbmail.com

TRESORIERE : Gisèle **BONNET**, La Roche, 63490 BROUSSE. Tél. : 04 73 72 26 41 ;
jean-claude.bonnet749@orange.fr

TRESORIERE ADJOINTE : Monique **LEFEVRE**, 392 chemin de Mar-Vivo à La Verne,
83500 LA SEYNE SUR MER ; 04 94 87 08 33 ; lefevre.monique2@wanadoo.fr

CONTROLEURS AUX COMPTES : Louis **LAURENT**, 40 rue Etienne d'Orves, 92120
MONTROUGE ; louis.laurent@wanadoo.fr

Christian **DUGUET**, 8 rue du Pôle Nord, 75018 PARIS ; duguet.christian@free.fr